

PROGRAMME A7/A9 MOBILITÉ DURABLE

Pour une autoroute plus sûre, plus fluide
et plus respectueuse de l'environnement

Le 31 mai 2010

Objet : compte-rendu du Comité de Suivi du 29 avril - Valence

Madame, Monsieur,

Le deuxième Comité de Suivi pour l'axe A7 s'est tenu jeudi 29 avril en présence de François-Xavier CECCALDI, Préfet de la Drôme, Philippe LEDENVIC, qui représentait le Préfet de Région Rhône-Alpes, et Philippe MARZOLF de la Commission nationale du débat public (CNDP), tiers garant de la démarche.

La réunion a confirmé le bien fondé d'un dialogue territorial qui a permis à une centaine d'acteurs, représentant les différents collèges, d'échanger dans la sérénité sur des sujets intéressants à la fois les usagers et les riverains de l'autoroute.

Je vous transmets ci-joint le compte-rendu qualitatif de ces échanges, en attirant néanmoins votre attention sur quelques points saillants :

- > L'appel de certains grands élus et de Philippe Marzolf de la CNDP, pour la mise en place d'un Comité permanent de suivi du débat public (VRAL) et la publication rapide du Schéma national des infrastructures de transport (SNIT) ;
- > La mise en œuvre à la demande de l'État du **paquet vert autoroutier, un accélérateur pour l'éco-rénovation des autoroutes**, en vue de l'amélioration des services à la clientèle et de l'impact environnemental des infrastructures. Au titre de ce dispositif additionnel, ASF investira 419 millions d'euros sur trois ans, dont 23 % seront consacrés au seul axe A7. Ce paquet vert s'articule de façon optimale avec le travail déjà réalisé sur le programme A7-A9 ;
- > **La mise en place de parkings de covoiturage** est largement plébiscitée et notre travail en partenariat avec les Conseils généraux de la Drôme et de l'Ardèche devrait rapidement aboutir à la mise en place de sites-pilote ;
- > Les **premiers résultats sur la modulation tarifaire** soulèvent de nombreuses questions qui nécessitent de poursuivre études et simulations ;
- > Le **télépéage sans arrêt (passage à 30km/h)** va se déployer sur l'axe A7 à l'entière satisfaction de la clientèle ;
- > La **protection des riverains contre le bruit** bénéficie de moyens supplémentaires fournis par le paquet vert autoroutier et progresse de façon concertée avec l'association *Colère 26* ;
- > Le **principe de l'enfouissement de l'autoroute à Valence** répond à la volonté de reconquête des berges du Rhône et sera approfondi ;

- > Enfin, et à l'initiative d'ASF et en partenariat avec les organismes ATMO, l'Observatoire de la qualité de l'air sera mis en place dès cet été sur l'axe A7.

Nous ne manquerons pas de vous inviter avant l'été à la 3^{ème} session des Groupes de travail thématiques qui se tiendra très probablement avant la fin septembre 2010.

Vous pouvez consulter les documents relatifs à cette consultation, sur le site asf (www.asf.fr, rubrique « programme A7-A9 ») et nous restons à votre disposition pour toute question ou demande d'information, par courriel à l'adresse « programmeA7-A9@asf.fr ».

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.



Christophe Karlin
Directeur du Dialogue Territorial